



Conflit avec un installateur de panneaux solaires

Par **cewill**, le **20/09/2011** à **17:35**

Bonjour

je suis en conflit avec mon installateur de panneaux photovoltaïques.

le rendement de mon installation au bout d'un an de production est inférieur au prévisionnel établi par le technicien.

je tente depuis plusieurs mois de trouver un terrain d'entente avec la société xx. j'ai toujours la même réponse "DOSSIER EN COURS DE TRAITEMENT".

J'estime être dans mes droits pour réclamer un dédommagement sur mon investissement.

Comment doi-je procéder pour que la société prenne en compte rapidement notre litige ?

cordialement.

Par **pat76**, le **21/09/2011** à **19:19**

Bonjour

Vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à la société, dans laquelle vous la mettez en demeure de mettre l'installation en conformité pour qu'elle produise le rendement prévu par le contrat.

Vous préciserez que c'est au visa des articles 1142 et 1147 du Code Civil que vous intenterez

une action en justice devant la juridiction compétente, si satisfaction à votre demande n'a pas été faite dans les 15 jours au plus tard à la réception de votre lettre.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Par **cewill**, le **21/09/2011** à **21:25**

bonsoir

merci^pour les conseils.